

ET SI, TOUT  
VAUDREUIL  
SOULANGES



**51 VOLS  
ALLER-RETOUR  
Montréal-Paris  
PAR ANNÉE**  
- 30 000 tCO<sub>2</sub> éq/an

Puisque le transport équivaut à 76 % des émissions de la collectivité de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, le covoiturage s'avère une option de choix quant aux efforts visant à minimiser les émissions de gaz à effet de serre (GES). Sur le territoire, une grande partie des déplacements pendulaires s'effectuent vers Montréal, ce qui représente une opportunité afin de combiner les déplacements plus facilement. Le covoiturage est une pratique qui diminue la consommation d'essence en réduisant le nombre de véhicules sur les routes. En plus de baisser les émissions de GES liées au transport, cela permet d'économiser sur les frais d'utilisation d'un véhicule et de stationnement. En plus d'avoir un impact positif sur l'environnement en réduisant les GES liées au transport, le covoiturage a également des bienfaits sur :

- La santé en réduisant le stress lié à la conduite et en permettant de créer des liens avec d'autres usagers de la route.
- Les frais d'utilisation d'un véhicule, d'essence et de stationnement.
- La gestion de temps en contribuant progressivement à une circulation plus fluide grâce à la réduction des véhicules présents sur les routes tout en pouvant bénéficier des voies réservées au covoiturage.

## À QUOI ÇA ÉQUIVAUT ?

La MRC de Vaudreuil-Soulanges compte environ 114 000 conducteurs<sup>1</sup> qui parcourent en moyenne 22 km par jour pour se rendre au travail. Si ceux-ci commençaient à covoiturer 2 jours par semaine pendant 50 semaines par année, et qu'une voiture émet 0,236 kgCO<sub>2</sub>éq/km/passager en auto solo<sup>2</sup>, on pourrait réduire de 30 000 tCO<sub>2</sub>éq les émissions de GES de la MRC chaque année. Un vol aller-retour Montréal-Paris émet 1,5 tCO<sub>2</sub>éq/passager<sup>3</sup>, compte environ 440 places<sup>4</sup> et est rempli en moyenne à 80 %<sup>5</sup>, ainsi, le vol d'un avion émet 528 tCO<sub>2</sub>éq par vol. Opter pour le co-voiturage permet d'éviter les émissions associées à l'équivalent de 51 vols par année.

## VRAI OU FAUX?

Il existe peu d'outils et de moyens afin de rendre le covoiturage flexible et pratique.

En tant qu'employeur, je peux inciter les membres de mon personnel à covoiturer.

Autres que le covoiturage, plusieurs options existent pour réduire les émissions de GES liées au transport

**Faux**, le covoiturage est organisé de plusieurs manières dans le but d'accommoder les covoitureurs. L'horaire, la fréquence, la rotation des chauffeurs, les outils de communication et les cas imprévus sont définis à l'avance. De plus, le covoiturage peut sauver du temps de transport grâce aux voies réservées.<sup>6</sup> La plateforme Embarque Montérégie peut être utilisée pour trouver des opportunités de covoiturage dans la région. D'autres plateformes sont disponibles, notamment Amigo Express, Covoiturage.ca et Netlift qui est spécialisé pour les entreprises.

**Vrai**, un employeur peut inciter son personnel au covoiturage en ajoutant des places de stationnement dédiées aux covoitureurs, mettre en place un outil facilitant l'organisation de covoiturage à l'interne et offrir un incitatif financier.<sup>7</sup>

**Vrai**, de nombreuses actions existent telles que le transport actif qui, lorsque possible, implique des déplacements à la marche ou à vélo. En plus de réduire les émissions de GES, cela apporte des bénéfices sur la santé mentale et physique. Le transport en commun s'avère également être une solution intéressante, tout comme l'usage de véhicule électrique qui permet la réduction quasi complète des émissions liées à l'utilisation d'une voiture.

### Sources et ressources intéressantes

- 1) Société de l'assurance automobile du Québec, 2021. Bilan routier, parc automobile et permis de conduire 2020. <https://saaq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/espace-recherche/dossier-statistique-2020-bilan-routier.pdf>
- 2) Gouvernement du Québec, 2004. La réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'aménagement du territoire. [https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/amenagement\\_territoire/documentation/guide\\_reduction\\_gaz.pdf](https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/amenagement_territoire/documentation/guide_reduction_gaz.pdf)
- 3) Le Devoir, 2006. Un tour en avion, une bonne dose de pollution <https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/113142/un-tour-en-avion-une-bonne-dose-de-pollution>
- 4) Airbus. A330-300. <https://aircraft.airbus.com/en/aircraft/a330/a330-300>
- 5) Organisation de l'aviation civile internationale, 2018. ICAO Carbon Emissions Calculator Methodology – Version 11. [https://www.icao.int/environmental-protection/CarbonOffset/Documents/Methodology%20ICAO%20Carbon%20Calculator\\_v11-2018.pdf](https://www.icao.int/environmental-protection/CarbonOffset/Documents/Methodology%20ICAO%20Carbon%20Calculator_v11-2018.pdf)
- 6) Équiterre. Créer un groupe de covoiturage. [https://legacy.equiterre.org/sites/fichiers/divers/fiche\\_creeungroupecovoiturage.pdf](https://legacy.equiterre.org/sites/fichiers/divers/fiche_creeungroupecovoiturage.pdf)
- 7) Mobili-T. Pour une mobilité durable sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec — Guide de bonnes pratiques à l'intention des générateurs de déplacements. [https://mobili-t.com/wp-content/uploads/2019/11/Guide\\_bonnes\\_pratiques\\_mobilite\\_durable.pdf](https://mobili-t.com/wp-content/uploads/2019/11/Guide_bonnes_pratiques_mobilite_durable.pdf)

[www.mrcvs.ca/citoyens/environnement/ges/#covoiturage](http://www.mrcvs.ca/citoyens/environnement/ges/#covoiturage)